Le Burundi cherche à augmenter sa capacité de production d'électricité

@rib News, 16/04/2012 â€“ Source XinhuaMalgrÃ© le potentiel Ã©lectrique exploitable de prÃ¨s de 1.300 MW, la capacitÃ© de production du Burundi est seulement de prÃ¨s de 32 MW, a dÃ©plorÃ© lundi Ã Bujumbura le ministre burundais de l'Energie et des Mines, CÃ´me Manirakiza lors d'une rencontre avec les reprÃ©sentants du secteur industriel et artisanal.Au cours de cette rÃ©union, qui avait notamment comme objectif de solliciter l'apport du secteur privÃ© en matiÃ¨re dâ€™investissement dans le domaine Ã©nergÃ©tique, M. Manirakiza a rÃ©vÃ©lÃ© que la consommation moyenne nationale ne dÃ©passe pas 23 K par personne et par an et reste l'une des plus faibles d'Afrique.
Selon le ministre burundais du l'Energie et des Mines, la faible production d'Ã©lectricitÃ© est essentiellement due au manque de nouveaux investissements dans le secteur pendant plus de deux dÃ©cennies, au manque de financement pour l'entretien optimal des installations Ã©lectriques existantes, Ã l'incapacitÃ© financiÃ¨re de la sociÃ©tÃ© nationale de l'Eau de l'ElectricitÃ© (Regideso) pour faire fonctionner la capacitÃ© thermique existante.Des actions d'investissement du gouvernement ne suffisent pas pour satisfaire la demande du Burundi Ã long terme, caractÃ©risÃ©e par la mise en Å“uvre du projet de raffinerie du Nickel de Musongati (Sud-est) avec un minimum de besoins en capacitÃ© de 200 MW, la naissance ou de la rÃ©habilitation de nouvelles unitÃ©s et l'Ã©lectrification rurale nÃ©cessaire pour amÃ©liorer les conditions de vie de la population.M. Manirakiza a dÃ©clarÃ© que le gouvernement burundais a initiÃ© certaines actions pour rÃ©duire le dÃ©ficit Ã©nergÃ©tique. Il s'agit notamment de la construction de la centrale hydroÃ©lectrique de Mpanda (10,4 MW), de la centrale hydroÃ©lectrique sur la riviÃ¨re Kaburantwa (20 MW), et d'une nouvelle centrale thermique d'une puissance de 5 MW Ã Bujumbura.D'autres projets prÃ©vues sont notamment la construction de la centrale hydroÃ©lectrique sur la riviÃ¨re Kagunuzi (12 MW), de la centrale hydroÃ©lectrique de Ruzizi III (145 MW), dans le cadre de la CommunautÃ© Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) oÃ¹ le Burundi pourra avoir une part de 49 MW, de la centrale hydroÃ©lectrique de Rusomo-falls (80 MW), qui va relier le Burundi, la Tanzanie et le Rwanda et oÃ¹ le Burundi pourra bÃ©nÃ©ficier d'environ 27 MW.